

Incendie à Port-Gentil

Une dame meurt dans un brasier aux Cités-Unies



Photo : Christelle Nisame

Un aspect des dégâts causés par les flammes.



Photo : Christelle Nisame

Le feu a tout léché. Y compris ces vêtements, que leurs propriétaires n'ont pu sauver.

CNE  
Port-Gentil/Gabon

UN incendie est survenu dans la nuit du dimanche 2 au lundi 3 décembre dernier, aux environs de 2 heures, au quartier Cités-Unies, dans le premier arrondissement de la commune de Port-Gentil, causant la mort d'une com-

patriote d'une trentaine d'années, identifiée comme une certaine Angie. Le sinistre a réduit en cendres deux maisons d'habitation, et consumé partiellement une épicerie. Selon les témoignages recueillis sur le lieu du drame, le feu serait parti de la maison de la défunte. Très précisément de sa cuisine, avant de se propager ensuite dans la maison

d'un voisin, puis chez un boutiquier. Le locataire de l'autre demeure, apparemment absent de chez lui au moment des faits, est arrivé trop tard sur les lieux, après avoir été informé au téléphone par son frère de ce que son habitation était en train de brûler. Chez lui comme dans la première maison léchée par les flammes, il n'a pas été possible de sauver quoi que

soit. Le boutiquier établi dans le périmètre du brasier a, quant à lui, perdu une quantité importante de sa marchandise. Le corps calciné d'Angie, qui résidait seule, aurait été retrouvé devant la porte de la maison. Un détail qui montre que la disparue se serait débattue en vain pour sortir de la maison en feu. Qu'est ce qui pourrait bien

être à l'origine du départ des flammes de la cuisine de la défunte à cette heure avancée de la nuit ? Ce n'est certainement pas dans les prochains jours que les riverains pourront avoir la réponse à cette interrogation, les procédures d'enquêtes diligentées par les Officiers de police judiciaire (OPJ) étant souvent trop complexes à boucler dans ce type de cas.

Cambriolage à IAI

Des téléphones valant plusieurs millions de francs emportés par des malfrats



Photo : Abel Eyeghe

Quelques appareils qui ont été récupérés.



Photo : Abel Eyeghe

Les trois cambrieurs présumés interpellés par la Bac sud-est.

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

UN magasin de vente d'appareils électroniques a été cambriolé, dans la nuit du 23 novembre 2018, par trois individus identifiés comme Laïque Akoué, 18 ans, Emmanuel-Richard Bello, 22 ans, et Yann Nambo Onanga, 23 ans. Au total 150 téléphones portables de grande marque, d'une valeur estimée à 11 millions de francs ont été emportés par les malfrats. Les intéressés ont été interpellés par les agents de la Brigade anticriminalité (Bac) sud-est, basée à Sogato, saisis d'une plainte du propriétaire du magasin. «Même si je savais que mes espoirs de retrouver les voleurs étaient très in-

fimes», a-t-il déclaré. Heureusement pour lui, les éléments de la Bac vont, en quelques jours, mettre la main sur les trois voleurs présumés. Un à un, dans leurs domiciles respectifs. D'abord Laïque Akoué, à Derrière-La-Prison, puis, Emmanuel-Richard Bello, à IAI-Golf. Et, enfin, Yann Nambo Onanga, à Lalala-à-gauche. Les trois compères n'ont pas été avares de détails pour livrer leur mode opératoire: «Le plan a été mûri depuis longtemps. Nous avons juste profité de la forte pluie qui s'est abattue sur Libreville ce jour-là, pour casser la porte arrière du magasin, avec un arache-clou et une pince. La scène s'est déroulée entre 24 heures et une heure du matin. Lorsque nous avons brisé la porte, nous étions

au courant de l'existence d'une caméra de surveillance à l'intérieur. Nous nous sommes donc caché les visages avec des tee-shirts, avant de faire main basse sur tous les téléphones ex-

posés en vitrine», relate Laïque Akoué. Une fois le forfait achevé, les trois jeunes hommes se sont dirigés la même nuit du côté de IAI-Golf, au domicile de Yann Nambo

Onanga, pour partager le butin. « Chacun de nous a eu en moyenne 16 téléphones. J'ai donné les miens à un grossiste, qui me reversait de l'argent chaque fois que j'étais dans le besoin. Les autres ont vendu à des tierces personnes», a confié Yann. C'est ce dernier, confondu par les enquêteurs grâce à son tatouage au bras, et qui était bien visible dans la vidéo de surveillance, qui conduira les Officiers de police judiciaire (OPJ) de la Bac à neutraliser le groupe. Seuls quelques téléphones ont été retrouvés. Le plus gros receleur, Nwanko Udaï, un Nigérian exerçant dans les galeries de l'ancienne gare-routière, a également été interpellé. Tous devraient être présentés au parquet ce vendredi.



Photo : Abel Eyeghe

Nwanko Udaï, arrêté pour recel de 14 téléphones portables.

Les faits d'ailleurs

États-Unis : un cambrioleur réveille un couple et demande le Wi-Fi UN couple a été réveillé par un adolescent de 17 ans, après que celui-ci s'est introduit frauduleusement dans leur appartement. L'intrus, présent dans la chambre quand les deux propriétaires se sont réveillés, a alors réclamé le code d'accès à leur connexion Internet. Il a rapidement été maîtrisé par le propriétaire et embarqué par la police pour cambriolage. Le jeune homme n'en était pas à sa première effraction, apprend-on.

États-Unis :

une femme de 130 kilos tue son compagnon... en s'asseyant sur lui UNE dispute conjugale s'est terminée tragiquement, il y a quelques mois, aux USA. Une certaine Windi Thomas, alcoolisée et cherchant de la drogue, est entrée dans une rage folle, attaquant son petit ami avec un couteau, puis le poignardant à la main, avant de le matraquer avec un pied de table. En s'asseyant sur lui, cette Américaine qui pèse 130 kilos, a étouffé son compagnon à mort. Le décès de Keeno Butler a été jugé comme un homicide "causé par une insuffisance respiratoire secondaire à un traumatisme contondant au cou et à une compression thoracique, aggravée par un traumatisme contondant à la tête", selon le médecin légiste. Windi Thomas a plaidé coupable de meurtre.

France/Hauts-de-Seine :

un professeur de 66 ans meurt poignardé par un ancien élève UN dramatique événement s'est déroulé le mercredi 5 décembre dernier à Courbevoie, au Pôle Universitaire Léonard de Vinci. Un ancien élève de l'établissement, d'origine pakistanaise et âgé de 37 ans, a poignardé à mort un professeur en lui tranchant la gorge. La victime est décédée des suites de ses blessures. Le journal Le Parisien révèle que l'homme, pré-nommé John, était un professeur d'anglais âgé de 66 ans. Il était enseignant depuis plus de vingt ans à Léonard de Vinci. Il a été poignardé aux alentours de midi alors qu'il s'apprêtait à déjeuner hors de l'établissement.

Rassemblés par AEE